

■ **La Prévôté Colo en liquidation**, à Moutier, CH-073.5.003.716-6, acquérir et construire des logements à des prix favorables etc., société coopérative (FOSC no 161 du 22. 08. 2005, p. 4, publ. 2983110). Selon ordonnance du 01.09.2005 du Président 3 de l'Arrondissement judiciaire I Courtelary-Moutier-La Neuveville, la procédure de faillite a été suspendue faute d'actifs.
Journal no 3067 du 04.10.2005
(03052172 / CH-073.5.003.716-6)